CPH D'ANGERS

CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT
5 square de la Belle Étoile – 49000 ANGERS

Le CPH a pour objectif de favoriser l'inclusion sociale et l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) suivis au sein de l'établissement. Cela se traduit par un accompagnement visant à l'accès aux droits, à l'emploi et au logement ou à toute autre solution alternative à une prise en charge au titre de l'aide sociale ou de l'urgence, à travers une prestation d'hébergement provisoire assortie d'un accompagnement personnalisé à l'autonomie.

Date d'ouverture : mars 2017

Capacité au 31/12/2022 : 97

Nombre de logements gérés : 27 dans le parc social

Extension en 2022 : 10 places

PUBLIC ACCUEILLI

146 personnes accueillies en 2022

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

30 % de femmes — 70 % d'hommes

PROFIL DU PUBLIC

16 % de familles — 84 % d'isolés

- de 25 ans — 14 %

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Afghanistan : 59 personnes	40 %
Érythrée : 37 personnes	25 %
Guinée : 14 personnes	10 %
Soudan : 12 personnes	8 %
Somalie : 12 personnes	8 %

ACTIVITÉS DU CPH EN 2022

60 personnes (40 ménages) **entrées**

46 personnes (33 ménages) **sorties**

23 mois d'accompagnement en moyenne

97 % d'occupation en moyenne

62 % en emploi à leur sortie du dispositif

52 % en logement pérenne à leur sortie du dispositif